



OBJECTIFS

- Appréhender le rôle d'une captive dans le financement des risques de l'entreprise et les contraintes y afférentes
- Structurer les risques transférés à une captive afin de répondre aux contraintes de solvabilité II et d'équilibre financier
- Convaincre et mobiliser les décideurs clés au sein de son organisation



PUBLIC

Directeur des risques et des assurances, directeur assurances, directeur financement des risques. Toute personne en charge de la stratégie de financement des risques



PRÉREQUIS

Avoir suivi « ST030 - Construire une stratégie de financement des risques » ou expérience professionnelle équivalente



CONTENU

- Généralités sur les captives
- Les différentes sortes de captives
- Étapes de la mise en place d'une captive
- Sélection des risques à « captiver »
- Politique de souscription / exemples d'utilisation
- Les différents domiciles
- Processus d'une étude de faisabilité
- Mise en place de la captive
- Initiation à la gestion courante de la captive



POINTS FORTS

L'intervenant possède une très longue expérience dans le conseil à la création et la gestion de captives dans les différents domiciles européens

Durée

1 jour – 7 heures

Niveau

Base

Tarif

680 € HT (adhérent AMRAE)

828 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

Dates

23 mars 2026

23 septembre 2026

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours, exercices, études de cas, test d'évaluation des acquis

Intervenant

Professionnel du financement alternatif des risques